



15 janvier 2020

(20-0448)

Page: 1/7

Comité de la facilitation des échanges

Original: anglais

**NOTIFICATION DES ARRANGEMENTS ET DES PROGRÈS CONCERNANT
LA FOURNITURE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE ET D'UN SOUTIEN
POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LES
DISPOSITIONS RELEVANT DE LA CATÉGORIE C**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE BANGLADESH

Révision

La communication ci-après, datée du 8 janvier 2020, est distribuée à la demande de la délégation du Bangladesh pour l'information des Membres.

Le Bangladesh notifie des renseignements sur les arrangements conclus et les progrès accomplis concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités pour les dispositions ci-après relevant de la catégorie C ainsi qu'il est prévu à l'article 16 de l'Accord sur la facilitation des échanges.

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 1:3	Points d'information	C	À déterminer	À déterminer
Donateurs: USAID, Banque mondiale				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
Le Point d'information national pour les douanes a été établi par l'Administration nationale des impôts (NBR) avec l'assistance technique de l'USAID.				
Par conséquent, la NBR aura besoin d'une assistance pour le renforcement des capacités et la formation fournie par d'autres partenaires de développement/par l'OMC.				
Le Point d'information national pour le Ministère du commerce s'agissant des questions autres que douanières est en cours d'établissement, avec l'assistance technique du Groupe de la Banque mondiale. Le Groupe de la Banque mondiale fournit l'assistance suivante:				
<ol style="list-style-type: none">1. Appui à la législation2. Consultation des parties intéressées dans le cadre d'ateliers, de séminaires et de tables rondes3. Logistique pour le Ministère du commerce				
Par conséquent, le Ministère du commerce aura besoin d'une assistance fournie par d'autres partenaires de développement/par l'OMC pour ce qui suit: i) renforcement des capacités et formation; ii) développement de la connectivité logicielle avec d'autres ministères/départements et établissement de liens avec le Ministère du commerce; iii) mise en place d'un mécanisme de coordination; et iv) logistique pour d'autres ministères et départements.				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 5:3	Procédures d'essai	C	À déterminer	À déterminer
Donateurs: À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
<p>Le Département de la phytoquarantaine, l'Institut de normalisation et d'essais du Bangladesh, la Commission de l'énergie atomique du Bangladesh, le Département de l'élevage et le Département de la pêche ne disposent pas d'un nombre suffisant de laboratoires pour réaliser les seconds essais, ce qui constitue désormais pour eux une difficulté. Une assistance technique est requise pour la création de laboratoires d'essai et pour d'autres services logistiques, ainsi qu'un renforcement des capacités pour les procédures d'essai. L'aide des partenaires de développement est requise dans les domaines suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. équipement 2. étalonnage 3. nouveau laboratoire 4. formation et renforcement des capacités 				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7:1	Traitement avant arrivée	C	À déterminer	À déterminer
Donateur: USAID				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
<p>L'Administration nationale des impôts (NBR) travaille actuellement à la mise en œuvre de cette mesure, avec l'assistance technique de l'USAID. L'USAID fournit une assistance technique concernant l'appui à la législation, la formation, le renforcement des capacités et la consultation des parties prenantes.</p> <p>Toutefois, la NBR apprécierait toute offre d'autres partenaires de développement/de l'OMC permettant aux fonctionnaires concernés de participer à des activités de renforcement des capacités et de formation sur le traitement avant arrivée.</p>				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7:4	Gestion des risques	C	À déterminer	À déterminer
Donateurs: USAID, Banque mondiale				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
<p>A. L'Administration nationale des impôts (NBR) travaille actuellement à la mise en œuvre de cette mesure, avec l'assistance technique de l'USAID et du Groupe de la Banque mondiale. L'USAID et le Groupe de la Banque mondiale fournissent une assistance technique en ce qui concerne l'évaluation des besoins, l'appui à la législation, la formation et la consultation des parties prenantes. Toutefois, la NBR apprécierait toute offre d'autres partenaires de développement/de l'OMC permettant aux fonctionnaires concernés de participer à des activités de renforcement des capacités et de formation sur la gestion des risques.</p> <p>B. Le Service de quarantaine a déjà bénéficié d'une formation assurée par le Groupe de la Banque mondiale. Il ne reçoit actuellement aucune assistance d'aucun donateur. Assistance requise de la part des partenaires de développement/de l'OMC:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement des capacités du mécanisme de surveillance 2. Établissement d'une procédure d'analyse du risque phytosanitaire 3. Soutien technique pour l'évaluation et l'atténuation des risques 4. Programme de développement de la documentation et de la sensibilisation concernant les responsabilités morales et éthiques dans les médias sociaux 5. Élaboration de procédures opérationnelles normalisées et de manuels concernant la gestion des risques 6. Appui à la législation et assistance technique pour le dédouanement avec contrôle de la biosécurité 7. Assistance technique pour faciliter le processus d'accréditation aux fins de la mise en place de laboratoires <p>C. L'Institut de normalisation et d'essais du Bangladesh (BSTI) a précédemment travaillé à la mise en œuvre de cette mesure, avec l'assistance technique du Groupe de la Banque mondiale. Il ne reçoit actuellement aucune assistance d'aucun donateur. Assistance requise de la part des partenaires de développement/de l'OMC:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établissement du système de gestion des risques tenant compte des meilleures pratiques internationales 2. Formation pour les membres du Comité de gestion des risques 3. Visite sur le terrain pour les membres du Comité après la mise en place réussie du système <p>Aucun partenaire de développement ne travaille actuellement avec la Commission de l'énergie atomique du Bangladesh sur cette question. Elle a besoin d'une assistance de la part des partenaires de développement dans le domaine de la gestion des risques.</p>				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7:5	Contrôle après dédouanement	C	À déterminer	À déterminer
Donateurs: USAID, Banque asiatique de développement (BAsD)				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
<p>L'Administration nationale des impôts (NBR) travaille actuellement en collaboration avec l'USAID (pour l'audit basé sur les transactions) et avec la Banque asiatique de développement (pour l'audit basé sur le système) pour assurer la mise en conformité avec cette mesure.</p> <p>L'USAID et la BAsD fournissent une assistance technique en ce qui concerne l'appui à la législation, la formation et la consultation des parties prenantes.</p> <p>Toutefois, la NBR apprécierait toute offre d'autres partenaires de développement/de l'OMC permettant aux fonctionnaires concernés de participer à des activités de renforcement des capacités et de formation sur le contrôle après dédouanement.</p>				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7:7	Mesures de facilitation des échanges pour les opérateurs agréés	C	À déterminer	À déterminer
Donateurs: USAID, Banque asiatique de développement (BAsD)				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
L'Administration nationale des impôts (NBR) travaille actuellement en collaboration avec l'USAID et la Banque asiatique de développement à la mise en œuvre du système d'opérateurs économiques agréés au Bangladesh.				
L'USAID et la BAsD fournissent une assistance technique en ce qui concerne l'évaluation des besoins, l'appui à la législation, la formation et la consultation des parties prenantes.				
Toutefois, la NBR apprécierait toute offre d'autres partenaires de développement/de l'OMC permettant aux fonctionnaires concernés de participer uniquement à des activités de renforcement des capacités et de formation sur les opérateurs agréés.				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7:8	Envois accélérés	C	À déterminer	À déterminer
Donateur: USAID				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
L'USAID fournit une assistance technique à l'Administration nationale des impôts (NBR) pour l'établissement d'un système de messagerie rapide répondant aux exigences des bonnes pratiques internationales.				
L'USAID fournit une assistance technique concernant l'appui à la législation, la formation, le renforcement des capacités et la consultation des parties prenantes.				
Toutefois, la NBR apprécierait toute offre d'autres partenaires de développement/de l'OMC permettant aux fonctionnaires concernés de participer à des activités de renforcement des capacités et de formation sur les envois accélérés.				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 7:9	Marchandises périssables	C	À déterminer	À déterminer
Donateur: À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
Aucun partenaire de développement n'a jusqu'à présent offert d'assistance dans le domaine des marchandises périssables.				
Assistance requise:				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Appui à la législation 2. Consultation des parties intéressées dans le cadre d'ateliers, de séminaires et de tables rondes 3. Formation 4. Renforcement des capacités 5. Soutien à l'infrastructure 				
À nouveau, les autorités portuaires ont besoin d'une assistance technique (étude de faisabilité, dessins, conception, etc.) et financière (infrastructure, matériel, maintenance, etc.).				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	C	À déterminer	À déterminer
Donateurs: Banque mondiale, Banque asiatique de développement (BAsD)				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
A) Coopération nationale entre les organismes présents aux frontières:				
<p>Le Groupe de la Banque mondiale fournit une assistance sous forme de prêt au Ministère du transport maritime pour développer des installations et des infrastructures uniquement dans quatre ports, à savoir Benapole, Bhomra, Sonamasjid et Burimari. Le Ministère du transport maritime a besoin d'une assistance d'autres partenaires de développement/de l'OMC pour développer des installations et des infrastructures dans d'autres ports.</p> <p>La BAsD envisage de fournir une assistance technique à l'Administration nationale des impôts pour le développement d'installations et d'infrastructures aux postes de douane terrestres de Sonamasjid, Sonahut, Tamabil, Akhaura, Teknaf, Haluaghat, Bibirbazar, Nakugaon, Shaola et Darsana.</p> <p>En revanche, le Service de quarantaine ne reçoit actuellement aucune assistance d'aucun partenaire de développement.</p>				
B) Coopération internationale entre les organismes présents aux frontières:				
<p>Aucun partenaire de développement n'a jusqu'à présent offert d'assistance dans le domaine de la coopération internationale entre les organismes présents aux frontières. Les activités menées dans différents pays d'Asie du Sud sont coordonnées dans le cadre du programme SASEC de la Banque asiatique de développement.</p> <p>Assistance requise:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Négociation et consultation 2. Renforcement des capacités 3. Infrastructure 4. Automatisation 				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 10:1.1 a)	Formalités et prescriptions en matière de documents requis	C	À déterminer	À déterminer
Donateur: À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
<p>Aucun partenaire de développement n'a jusqu'à présent offert d'assistance dans le domaine des marchandises périssables.</p> <p>Assistance requise:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Formation 2. Renforcement des capacités <p>À nouveau, le Service de quarantaine a besoin d'une assistance pour: a) l'élaboration d'un organigramme valide pour l'autorité responsable de la quarantaine phytosanitaire au Bangladesh, et b) la mise en place du système E-Phyto.</p>				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 10:4	Guichet unique	C	À déterminer	À déterminer
Donateur: Banque mondiale				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
L'Administration nationale des impôts (NBR) met en œuvre le projet grâce à l'assistance sous forme de prêts fournie par la Banque mondiale.				
Le Groupe de la Banque mondiale fournit une assistance sous forme de prêts concernant l'appui à la législation, la formation, le renforcement des capacités et la consultation des parties prenantes.				
Toutefois, la NBR apprécierait toute offre d'autres partenaires de développement/de l'OMC permettant aux fonctionnaires concernés de participer à des activités de renforcement des capacités et de formation sur le guichet unique.				
En outre, le Conseil de la recherche scientifique et industrielle du Bangladesh (BCSIR) a besoin d'une assistance technique dans le domaine de la gestion des données. Le BCSIR ne reçoit actuellement aucune assistance d'aucun partenaire de développement dans ce domaine lié aux marchandises périssables. Par conséquent, il a besoin d'une assistance à cet égard de la part des partenaires de développement/de l'OMC.				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 11:5	Liberté de transit	C	À déterminer	À déterminer
Donateur: À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
Jusqu'à présent, aucun partenaire de développement n'a fourni une assistance dans le domaine du trafic en transit (établissement d'une infrastructure physique séparée pour le trafic en transit).				
Assistance requise:				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Consultation des parties intéressées dans le cadre d'ateliers, de séminaires et de tables rondes 2. Formation 3. Renforcement des capacités 4. Élaboration d'une politique intégrée en matière de transit. 				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 11:9	Liberté de transit	C	À déterminer	À déterminer
Donateur: À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
Jusqu'à présent, aucun partenaire de développement n'a fourni une assistance dans le domaine du trafic en transit (autorisation du dépôt et du traitement préalable des documents et données relatifs au transit avant l'arrivée des marchandises).				
Assistance requise:				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Appui à la législation 2. Consultation des parties intéressées dans le cadre d'ateliers, de séminaires et de tables rondes 3. Formation 4. Renforcement des capacités 5. Élaboration d'une politique intégrée en matière de transit 				

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative	Date de mise en œuvre définitive
Article 11:16	Liberté de transit	C	À déterminer	À déterminer
Donateur: À déterminer				
Progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités:				
1. Aucun organisme donateur ne travaille sur cette mesure; un soutien est nécessaire.				
2. Une assistance est requise pour l'élaboration d'une politique intégrée en matière de transit.				